



École primaire publique Le Rocher
4 rue de la mairie, 35160 Monterfil
02.99.07.40.51 – ecole.0351919w@ac-rennes.fr

Circonscription de Montfort-sur-Meu



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMPTE RENDU DE REUNION – Année Scolaire 2024/2025

Conseil de cycle Conseil des maitres **Conseil d'école**

Commune : Monterfil
École : École du Rocher

Date : mardi 12 novembre

Horaires : 18h-19h30

Membres présents

Directrice
Mme LEBRISE Aurélie
Enseignants
Mr LE FAY, Mmes JAFFRE, LE GAGNE, DIEMAHAVE
Représentants des parents d'élèves
Mmes BOURDAIS, DAGASSAN et ROGER
Mrs L'HELGOUAL'CH et HOCHET
Maire et Adjointe aux affaires scolaires
Mr DUAULT et Mme NOGUES

Membres excusés

IEN de circonscription
Mme MARSA
Enseignant
Mr CONNAN
Représentants des parents d'élèves
Mme PENHOUËT, Mr GALLAND

Membres absents

Ordre du jour

1. Bilan de la rentrée scolaire 2024
2. Sécurité
3. Règlement intérieur et Charte de la laïcité
4. Projets pédagogiques des classes
5. Bilans financiers
6. Fonctionnement de l'école : travaux et demandes de matériel
7. Questions et retours des représentants des parents d'élèves





École primaire publique Le Rocher
4 rue de la mairie, 35160 Monterfil
02.99.07.40.51 – ecole.0351919w@ac-rennes.fr

Nous démarrons ce conseil par un temps de silence en hommage à Mme SAADI et Mr DEFFAINS, anciens parents d'élèves de l'école disparus il y a peu. Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.

1. Bilan de la rentrée scolaire 2024

Effectif élèves au 12/11/2024 : 118 élèves + 2 arrivées prévues en janvier 2025 : 1 CE1 et 1 PS.

Voici la répartition par niveau de classe :

Classe 01 Michaël LE FAY	Classe 02 Claire JAFFRE	Classe 03 Karine LEGAGNE Nicolas CONNAN	Classe 04 Marjorie DIEMAHAVE	Classe 05 Aurélie LARDIER
2 TPS 13 PS 9 MS	13 GS 14 CP	24 CE1	16 CE2 8 CM1	19 CM2
24	27	24	24	19

Beaucoup d'arrivées dans les niveaux intermédiaires durant l'été : constructions, installations au cours de l'été et retour de familles monoparentales.

Arrivées et départs : Mme LEBRISE a pris la direction à la suite de Mme LE ROUX et la classe de CM2 à la rentrée, elle est déchargée tous les lundis par Mme KERGER. Mme LE GAGNE LEMOU est à temps partiel et complétée les jeudis et vendredis par Mr CONNAN. Noëlline HOCHARD, ATSEM depuis plus de 10 ans dans l'école nous quittera en décembre pour de nouvelles aventures professionnelles. Toute l'équipe lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle vie future. Le recrutement de sa/son remplaçant est en cours par la mairie qui a intégré Mme JAFFRE aux discussions.

Élection des représentants de parents d'élèves : 68,32% de participation. Une baisse par rapport à l'an dernier. Certaines enveloppes de vote sont arrivées après la date butoir. L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont portés candidats. Les résultats ainsi que les noms et contact des représentants ont été transmis par mail aux familles.





École primaire publique Le Rocher
4 rue de la mairie, 35160 Monterfil
02.99.07.40.51 – ecole.0351919w@ac-rennes.fr

2. Sécurité

Un premier exercice incendie s'est déroulé le mardi 15 octobre, tout s'est bien passé. Cet exercice nous a permis de nous rendre compte qu'il manquait des clés pour les boîtiers d'alerte. Deux autres exercices auront lieu dans l'année ainsi que 1 exercices PPMS Risques Majeurs et PPMS Intrusion Attentat.

3. Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Plusieurs points de changement du règlement intérieur ont été soulevés. Ils seront retravaillés en conseil des maitres et soumis au vote au prochain conseil d'école.

4. Projets pédagogiques des classes

Projet d'école

L'école participera sur l'année scolaire 2025/2026 au processus d'évaluation d'école. Il s'agit d'une réflexion menée avec les différents partenaires (parents, représentants, mairie, enseignants) autour de ce qui fonctionne dans l'école et des axes d'amélioration. Les résultats de cette réflexion participeront à la construction du nouveau projet d'école. Mme NOGUES indique que la mairie envisage la mise en place d'un PEDT (projet éducatif de territoire) en 2024/2025.

Thème de l'année

Cette année l'école travaille sur le thème de la forêt, plusieurs projets de classe seront menés avec les élèves pour découvrir la faune la flore et le fonctionnement de la forêt.

Projets de l'année

Sortie « Sentez-vous sport » à Rennes : les classes de CE2-CM1 et CM2 ont participé à Rennes en septembre à une journée autour des jeux olympiques. Cette sortie a été très appréciée des élèves et nous avons découvert différents aspects du sport.





École primaire publique Le Rocher
4 rue de la mairie, 35160 Monterfil
02.99.07.40.51 – ecole.0351919w@ac-rennes.fr

Atelier prévention des morsures : toutes les classes vont participer à 3 ateliers autour d'un Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsures. Une éducatrice canine encadrera les séances avec son chien.

Gouren : les classes de GS au CM2 bénéficieront d'un cycle de Gouren en période 4.

Les Incorruptibles : les classes ont reçu cette année encore la sélection des Incos. Les livres seront lus puis les élèves voteront pour leur livre préféré.

Cinécole : toutes les classes se rendront 3 fois au cinéma cette année.

Piscine : les classes de GS/CP et CE1 iront à la piscine de Montfort pour 10 séances.

Goûter fruits : tous les vendredis, les élèves bénéficient d'un fruit à la récréation. Cette initiative est rendue possible grâce à la commune et l'APE qui participent au financement.

5. Bilans financiers

OCCE : Le solde du compte bancaire au Crédit Mutuel est actuellement de 2272,54 euros. Cette année, les dons de parents ont dépassé le montant des cotisations obligatoires, l'équipe enseignante vous remercie car cette somme servira aux dépenses des classes (achats de petits matériels, abonnement à des sites pédagogiques, ingrédients...).

Les comptes de l'année passée ont été vérifiés par l'équipe enseignante qui a donné quitus à M. LE FAY, mandataire de la coopérative. Le bilan financier 2023/2024 a été transmis à l'OCCE qui a vérifié et approuvé les comptes pour l'exercice 2023/2024.

Cette année 2024/2025, le compte sera alimenté par les ventes de gâteaux qui auront lieu une fois par période, par la vente de photos scolaires et par la vente d'un objet aux familles vers le mois de mars.





6. Fonctionnement de l'école : travaux et demandes de matériel

Nous remercions la mairie pour les travaux effectués depuis le dernier conseil d'école.
Nous avons conscience que tout ne peut être fait en même temps.

Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école

- Classe maternelle : des films aux fenêtres contre la chaleur ont été posés. Il n'y a pas eu d'épisode caniculaire cette année. Nous n'avons donc pas pu constater l'efficacité sur la baisse des températures à l'intérieur de la classe.
- Achat d'un coffre extérieur pour le matériel de cour des petits : le matériel de cour sera finalement rangé dans un des locaux de la cour, qui va être vidé.
- Sable magique pour le vomi : l'école a reçu 3 bidons de 1L qui seront à utiliser avec parcimonie car très coûteux.
- Téléphone : la ligne fixe de l'école sera transférée sur un téléphone portable utilisé par la directrice qui sera plus facilement joignable. Il n'y aura pas de changement de numéro.
- Sonnette : la sonnette de la classe de Karine sera déplacée dans la classe de Aurélie afin qu'il y ait une alerte en cycle 2 et en cycle 3.
- Cour : les trous dans le goudron ont été comblés.

Nouvelles demandes

- Massicot qui dysfonctionne : un réglage est à effectuer.
- Renouvellement progressif du matériel de motricité : Mme NOGUES demande aux enseignants de lui retransmettre la liste.
- Portail : le prix du visiophone avec ouverture à distance est trop onéreux pour la mairie (environ 9 000€). Des devis pour un portail vont être faits dans un premier temps.
- Le muret du portail cycle 2/3 se dégrade, plusieurs pierres sont tombées : cela a été vu par la mairie, un joint va être appliqué afin de le consolider.
- Cour : voir ce que l'on peut faire pour empêcher la boue et l'eau de s'accumuler au niveau de la porte d'entrée du milieu car cela arrive régulièrement et salit énormément.





- Porte de la salle des maîtres : il faudrait huiler la porte qui grince.
- Fissures sur les bâtiments (salle de motricité) : La mairie indique qu'elles sont contrôlées par la commission de sécurité. Elles ne présentent donc pas de danger actuellement.

7. Questions et retours des représentants des parents d'élèves

Concernant l'école

- Les activités pendant la récréation : le football est prédominant et exclut, de fait, beaucoup d'élèves. Pour faciliter le vivre ensemble il faudrait peut-être limiter le foot à certains jours et ouvrir la possibilité d'autres activités les autres jours.

Il s'agit surtout d'un groupe d'élèves qui déborde souvent de l'espace prévu. Mme LEBRISE va profiter d'un des conseils des délégués pour en discuter avec les élèves. La piste d'aménagement de la cour pourra également être évoquée lors de l'évaluation d'école.

- Le programme pédagogique est très intéressant tant sur le fond que les formes utilisées ou pressenties.

L'équipe enseignante remercie les parents pour ce retour très positif.

- La sortie des CE1 les jeudis et vendredis est souvent tardive (10min voir plus), malgré a priori des échanges avec l'instituteur.

L'enseignant concerné a conscience d'être sorti plusieurs fois en retard. Cependant nous rappelons que 16h15 est l'horaire de fin de classe et non de sortie au portail. Un effort sera fait dans les deux sens pour que tout se passe au mieux pour nos élèves.





École primaire publique Le Rocher
4 rue de la mairie, 35160 Monterfil
02.99.07.40.51 – ecole.0351919w@ac-rennes.fr

Concernant la mairie

- Depuis plusieurs mois (même avant les vacances d'été), la qualité et la quantité des repas baissent indéniablement.

La mairie a également eu des retours dernièrement et va faire remonter ces remarques au prestataire. La commission cantine aura lieu au mois de décembre et permettra de revenir sur ces différents points.

- Une certaine agressivité et un langage pas toujours adapté par certaines personnes encadrantes vis à vis des enfants.

Mme NOGUES a rencontré la personne en question lors d'un entretien durant les vacances. Elle a reconnu les faits reprochés et s'est engagé à modifier son comportement, Mme NOGUE l'a notifié d'un avertissement. Mr le maire ajoute qu'il n'est pas acceptable et que si cela venait à se reproduire d'autres sanctions seront prises.

- Le stationnement sur le trottoir le long de l'école St-Gildas qui oblige les enfants et les parents circulant à pied pour se rendre ou rentrer de l'école à se déporter sur la route. Dangereux, d'autant plus en période hivernale avec les conditions météorologiques (nuit, brouillard...). Le prolongement des barrières permettrait de régler le problème.

Mr le maire prend note de cette information. Des études de voiries sont en cours et le problème sera donc étudié très prochainement.

Remerciements de la Directrice aux parents élus, à Monsieur le Maire et à la Municipalité.
Conseil d'école clôt à 20h

